VILLE DE

SAINT-MARTIN
DE SEIGNANX

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire au lieu habituel, à la **salle du conseil à la Mairie**, le :

JEUDI 05 NOVEMBRE 2026 à 18 H 30

L'ordre du jour présenté en page suivante sera examiné lors de cette séance.

Fait et affiché par nous, Julien FICHOT, le 30 octobre deux mille vingt-six à dix-sept heures.

Julien FICHOT
Maire



Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire
Mairie - 47 place Oyon Oïon – 40390 Saint-Martin de Seignanx – Tél : 05 59 56 60 60 – Fax : 05 59 56 60 61
mairie@saintmartindeseignanx.fr – www.saintmartindeseignanx.fr

VILLE DE

SAINT-MARTIN
DE SEIGNANX

ORDRE DU JOUR

DOMAINE et PATRIMOINE

Aliénations

86. Terrain de l'ancien Centre Technique Municipal - Autorisation cession et prix de vente

Autres actes de gestion du domaine privé

87. Convention de servitude avec Enedis sur les parcelles B 974, 2223 et 2224
88. Convention de servitude avec Enedis sur les parcelles C1472, 1474 et 1476

FONCTION PUBLIQUE

Personnel titulaire et stagiaire de la F.P.T.

89. Renouvellement adhésion service médiation du Centre de Gestion des Landes

Autres catégories de personnels

90. Engagement dans le dispositif Volontaire Territorial en Administration et création d'un emploi non permanent

INSTITUTIONS et VIE POLITIQUE

Exercice des mandats locaux

91. Mandat spécial pour le salon des Maires 2026

FINANCES

Décisions budgétaires

92. Décision modificative n°1 du budget principal 2026 de la commune
93. Admissions en non-valeur sur le budget principal 2026 de la commune

DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEME

Culture

94. Convention de mise en œuvre avec l'association Catach d'un programme participant au projet d'intérêt général d'animation culturelle de la commune de Saint-Martin de Seignanx
95. Convention de mise en œuvre avec l'association la Locomotive d'un programme participant au projet d'intérêt général d'animation culturelle de la commune de Saint-Martin de Seignanx
96. Règlement intérieur médiathèque l'Anima - Modification
97. Mise au pilon des livres usagés de la médiathèque l'Anima- Modification

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES

Transition écologique

98. Convention de mise à disposition de l'association des jardins partagés participatifs de Montauby – Modification

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire
Mairie - 47 place Oyon Oïon – 40390 Saint-Martin de Seignanx – Tél : 05 59 56 60 60 – Fax : 05 59 56 60 61
mairie@saintmartindeseignanx.fr – www.saintmartindeseignanx.fr

VILLE DE

SAINT-MARTIN
DE SEIGNANX

COMMUNICATION DES DECISIONS

Décisions prises depuis le dernier conseil municipal par M. le Maire sur délégation du conseil municipal au titre de l'article L2122-22 du CGCT :

- 2026/10 du 07 septembre 2026 – Renouvellement du parc photocopieurs
- 2026/11 du 28 septembre 2026 pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la préparation et la passation du marché des assurances communales (dommage aux biens, responsabilité civile, véhicules à moteurs, prestations statutaires).

INFORMATIONS

- Rapport activités 2025 Communauté de Communes du Seignanx
- Rapport activités 2025 Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud

QUESTIONS DIVERSES

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire
Mairie - 47 place Oyon Oïon – 40390 Saint-Martin de Seignanx – Tél : 05 59 56 60 60 – Fax : 05 59 56 60 61
mairie@saintmartindeseignanx.fr – www.saintmartindeseignanx.fr